

[Pour ouvrir cet email dans votre navigateur, cliquez ici](#)
[Pour télécharger les Actu Défense du ministère des Armées, cliquez ici](#)



ACTU DÉFENSE

Synthèse de l'actualité hebdomadaire du ministère des Armées

25 novembre 2021

#NotreDéfense - Troisième édition du Forum innovation défense

Le Forum innovation défense (FID) 2021 se tient du 25 au 27 novembre à l'espace Champerret à Paris. Au programme de cet événement organisé par le ministère des Armées : des conférences et tables rondes autour de grandes innovations actuelles, une centaine de projets exposés et un espace de rencontres entre innovateurs, maîtres d'œuvre industriels et investisseurs.

Les deux premiers jours sont réservés aux professionnels, mais le grand public pourra découvrir, le samedi 27 novembre, les innovations les plus audacieuses.

Plus de 110 projets seront présentés à l'espace Champerret, répartis en 6 univers : gagner la guerre avant la guerre ; soutenir le combattant ; innover pour se transformer ; anticiper les ruptures ; construire ensemble ; 60 ans d'innovation à la DGA.



Les visiteurs pourront notamment observer le Dispositif d'extinction par lance à tuyère air-eau (DELTAE), un système révolutionnaire pour la lutte contre les incendies avec une consommation d'eau jusqu'à huit fois moindre que celle des moyens conventionnels.



Ils pourront également visiter deux cabines de cockpit mises en place dans le cadre du projet SMR (Simulation massive en réseau). La SMR s'intéresse aux principes du *Serious gaming* et des jeux en réseau pour compléter la préparation opérationnelle des forces de l'armée de l'Air et de l'Espace. « Le but c'est de s'entraîner aux opérations en travaillant dans un même espace simulé à partir de différentes localisations sur le territoire » a expliqué Emmanuel Chiva, directeur de l'Agence d'innovation de défense (AID).

Dans un autre registre, une toute nouvelle protection à destination des forces spéciales sera visible sur les stands du FID : le Gilet porte-plaques polyvalent (G3P), composé de plaques à base de céramique augmentée. Actuellement en phase de test, il assure une protection balistique contre les balles perforantes tout en préservant mobilité et ergonomie.

Le FID est donc un rendez-vous à ne pas manquer. Il est le fruit du travail mené par l'AID depuis sa création, en septembre 2018. Résolument tournée vers l'écosystème civil, l'AID détecte et capte les innovations pour les adapter au monde militaire et répondre aux besoins des forces armées. Plusieurs outils sont à sa disposition pour accélérer et faciliter l'éclosion de pépites technologiques. Lancé en décembre 2020, le Fonds innovation défense en est la pierre angulaire. Son rôle : prendre des participations dans les entreprises innovantes d'intérêt pour le secteur de la défense.

Lors du point-presse organisé au FID ce jeudi 25 novembre, Hervé Grandjean, porte-parole du ministère des Armées a rappelé à quel point l'innovation était une priorité ministérielle : « L'objectif de l'innovation, c'est que nos armées gagnent sur les champs de bataille. Il y a les champs de bataille conventionnels, il y a les nouveaux champs de bataille, le cyber, l'espace ».

Il a mis en avant les moyens mis en alloués, à cet objectif et consacrés dans la loi de programmation militaire (LPM). Afin de soutenir les projets de technologie de défense et les programmes permettant de développer les équipements futurs, 1 milliard d'euros par an seront investis d'ici 2022, contre 730 millions par an en moyenne dans la précédente LPM. Cela représente une augmentation à hauteur de 25% des crédits annuels.



Lors de ce même point presse, Emmanuel Chiva s'est attardé sur les réseaux et relais de AID : « Nous avons signé, vous les verrez ici, des conventions de partenariats avec des grands partenaires : le GICAT, le GIFAS, le GICAN qui sont venus d'ailleurs sur le forum pour présenter des start-ups qui n'étaient pas connues du ministère des Armées. Vous savez qu'il y a aujourd'hui un mouvement pour accélérer l'acculturation des start-ups et PME aux problématiques du ministère. J'ajoute également un partenariat avec l'association les jeunes IHEDN qui est important pour nous. Je parlais du porte-avions de nouvelle génération : le pacha du porte-avions, aujourd'hui, il est encore à l'école. »

[Lien vers le dossier de presse](#)

[Lien vers l'inscription](#)

A LA UNE

Admission au service actif de la frégate *Alsace*

Lundi 22 novembre, la première frégate multi-missions à capacité de défense aérienne renforcée (FREMM-DA), l'*Alsace*, a été admise au service actif dans la Marine nationale. Il s'agit du septième bâtiment construit dans le cadre du programme FREMM. L'*Alsace* est désormais disponible pour conduire des opérations.

Les FREMM livrées à la Marine nationale depuis 2012 (*Aquitaine, Provence, Languedoc, Auvergne, Bretagne et Normandie*) sont des bâtiments polyvalents possédant de remarquables capacités en lutte anti-sous-marine. Les FREMM-DA présentent les mêmes capacités anti-sous-marine que les FREMM, auxquelles ont été ajoutées des fonctionnalités anti-aériennes, de défense de zone et de contrôle des opérations aériennes grâce à des évolutions de leur système de combat, d'une mâture optimisée dite « taille de guêpe » et d'une portée de détection radar augmentée. L'équipage est par ailleurs renforcé par une dizaine de marins.



Les FREMM sont le programme phare du renouvellement et de la modernisation de la Marine nationale. Ces frégates sont furtives, polyvalentes, endurantes et souples d'emploi, dotées d'automatismes poussés et d'un équipage à effectif optimisé. Leurs missions principales sont la maîtrise d'une zone d'opération maritime, en surface et sous la mer, le soutien et l'appui aux opérations de projection, ainsi que, pour les six premières, la frappe de précision dans la profondeur terrestre avec le missile de croisière naval. Elles mettent en œuvre l'hélicoptère embarqué Caïman marine, doté d'une capacité de lutte anti-sous-marine particulièrement développée et peuvent également embarquer l'embarcation tactique des commandos marine Écume.

La loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 prévoit la livraison de la huitième et dernière FREMM, la Lorraine, en 2022. Le renouvellement de la composante des frégates de premier rang de la Marine nationale se poursuivra avec le programme des frégates de défense et d'intervention (FDI) dont la première sera livrée en 2024. À l'horizon 2030, la Marine nationale disposera de quinze frégates de premier rang : huit FREMM (dont deux FREMM DA), deux Frégates de défense aérienne (FDA) et cinq FDI.

[#NotreDéfense](#)

Visite de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées dans le département du Gers (32)

Le lundi 22 novembre, la ministre déléguée s'est rendue dans le département du Gers, notamment dans les villes de Auch (32000), Barran (32350) et Samatan (32130).

Elle a rencontré les personnels de l'entreprise JCB Aéro, à Auch, qui fabriquent des aménagements pour cabines d'avion, soutenue dans la cadre de « France Relance. La ministre a ensuite inauguré le carré militaire de Barran, rénové par le ministère des Armées.



Elle s'est ensuite rendue au collège François de Belleforest de Samatan, où elle a échangé avec les élèves d'une classe de défense de niveau 3^{ème}. Face aux jeunes, la ministre déléguée abordera les thèmes de l'engagement dans les armées, des opérations extérieures et de la reconstruction par le sport.



[#CohésionDéfense](#)

ACTUALITÉS DE LA DÉFENSE

MINISTÈRE

Le ministère des Armées, partenaire de nos territoires

Le ministère était présent au salon des maires et des collectivités locales du 16 au 18 novembre à Paris Porte de Versailles

Avec une présence dans 650 communes, le ministère des Armées fait partie du quotidien des Français et dynamise nos régions. La plus grande partie de ses effectifs (82%) est stationnée hors de la région Ile-de-France. Sur les 100 départements métropolitains, 88 ont une présence militaire significative sur leur territoire. Le ministère irrigue ainsi toutes les régions via la loi de programmation militaire, en raison de ses investissements et de ses paiements aux entreprises, de la masse salariale de ses agents et de ses dépenses de fonctionnement.

Concrètement, l'action du ministère des Armées dans les territoires s'articule autour de trois grands axes :

- L'accompagnement régional : en tant que premier acheteur public et premier utilisateur foncier de l'État, le ministère soutient l'économie locale et contribue à créer ou à maintenir des emplois dans les régions. 13 délégués régionaux de la Délégation à l'accompagnement régional (DAR) positionnés auprès des préfets de région apportent un soutien aux acteurs des territoires.
- Une politique jeunesse résolument ancrée dans les territoires : partout en France, le ministère des Armées propose aux jeunes des dispositifs leur permettant de découvrir l'univers de la défense ainsi que des solutions concrètes pour effectuer leurs premiers pas professionnels.
- Une politique de reconversion en adéquation avec les attentes des collectivités : avec Défense mobilité, le ministère des Armées offre aux collectivités un vivier de compétences rares. Le service est en effet chargé de la transition professionnelle des militaires (en fonction, blessés ou anciens militaires), de leurs conjoints ou des personnels civils. Ces candidats, accompagnés par Défense mobilité, sont des hommes et femmes motivés, possédant un savoir, un savoir-faire, un savoir-être et des valeurs communes : sens de la mission et de l'engagement, forte capacité de travail, goût du travail en équipe, discipline et loyauté, empathie et curiosité, polyvalence et rigueur.

[#TerritoiresDéfense](#)

60 secondes défense

Cette semaine, le 60 secondes défense est consacré aux satellites CERES, actuellement à 700km au-dessus de nos têtes !



[#NotreDéfense](#)
[Retrouvez le 60 secondes défense ici](#)
[Retrouvez l'intégralité des 60 secondes défense ici](#)

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARMEMENT

Livraison du 1000^e Missile moyenne portée (MMP)

La Direction générale de l'armement (DGA) a autorisé la livraison au ministère des Armées d'un lot de missiles moyenne portée (MMP) comprenant le 1000^e MMP produit pour les forces françaises par MBDA. Ce lot de missiles a été entièrement livré sur le site de Brienne-le-Château (Aube) du Service interarmées des munitions (SIMu) le 16 novembre 2021.

Le MMP est un missile polyvalent qui peut être tiré par un fantassin ou à partir de différentes plateformes (véhicules blindés, véhicules légers, navires ou embarcations). Il équipe notamment le nouveau véhicule blindé léger Jaguar, dont les premiers exemplaires seront livrés d'ici la fin de l'année.



Il permet aux unités équipées de neutraliser des combattants et des cibles blindées, de jour comme de nuit jusqu'à une distance de 4 000 mètres. Particulièrement précis, il peut traiter des cibles très variées (véhicules, infrastructures, embarcations, etc.), qu'elles soient statiques ou mobiles. Il est doté de la capacité « tire et oublie » (permettant au tireur de quitter sa position immédiatement après le tir) et peut atteindre une cible en toute autonomie, sans action du tireur pendant le vol. Il peut également être tiré depuis un espace clos, notamment dans le cas d'un combat en zone urbaine.

Grâce à ses capacités de positionnement, d'orientation et de communications numériques, le MMP peut engager des cibles visibles du tireur ou se trouvant au-delà de sa vue directe. Le tireur choisit un type de trajectoire avant le tir puis, pendant le vol, peut désigner une nouvelle cible et affiner le point d'impact grâce au retour image TV ou infrarouge de l'autodirecteur, tout en s'assurant de l'absence de dommages collatéraux.

Ses capacités techniques font du MMP le missile de combat terrestre de dernière génération le plus performant et polyvalent actuellement en service dans le monde. Il a déjà été retenu par la Belgique au travers du partenariat stratégique « capacité motorisée » ainsi que par la Suède avec laquelle une lettre d'intention pour coopérer autour du missile MMP a été signée ce 1er juillet entre la DGA et le FMV, son homologue suédois.

La loi de programmation militaire 2019-2025 a porté le nombre de MMP, destinés principalement à l'armée de Terre, à 1 950 missiles d'ici à 2025 au lieu des 1 550 initialement prévus.



[#NotreDéfense](#)

Les nouvelles embarcations de débarquement amphibie arrivent dans les forces armées françaises

Le 26 novembre 2021, la DGA va réceptionner l'*Arbalète* et l'*Arquebuse*, les deux premiers Engins de débarquement amphibie standard (EDA-S) qu'elle a commandés en 2019 à la société CNIM au profit de la Marine nationale et de l'Armée de terre. Les livraisons des douze EDA-S suivants s'échelonneront jusqu'à 2025.



Le programme EDA-S participe au renouvellement des capacités des armées inscrit dans la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 portée par le ministère des Armées. Les EDA-S remplacent les Chalands de transport de matériel (CTM) construits dans les années 1980.

Les EDA-S seront déployés à partir des trois Porte-hélicoptères amphibie (PHA) classe *Mistral*, ainsi qu'en outre-mer.

La production en série est réalisée à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine) par le chantier naval français SOCARENAM, sous-traitant de CNIM pour ce projet. Le programme EDA-S permet de conforter près de 200 emplois chez CNIM, SOCARENAM et leurs sous-traitants.

La réception des deux premiers EDA-S fait suite au succès d'une campagne d'essais à terre et en mer débutée à l'été 2021 et menée par les experts de la DGA avec l'appui des opérationnels de la Marine nationale. Ces essais ont permis notamment de valider la capacité des EDA-S à embarquer et débarquer tous les types de véhicules de transport et d'engins blindés de l'armée de Terre jusqu'au plus lourd d'entre eux (le char Leclerc), que ce soit sur une plage, à partir d'un PHA ou depuis un quai ou une rampe inclinée, de jour comme de nuit.

Huit EDA-S sont destinés à la flottille amphibie de Toulon pour remplacer les CTM existants. Les six autres seront déployés en outre-mer pour remplacer divers chalands logistiques : deux à Djibouti, un à Mayotte, un en Nouvelle-Calédonie, un en Martinique et un en Guyane.

Les EDA-S sont des navires compacts (longueur 28,8 mètres / largeur 6,7 mètres) permettant aux PHA d'en embarquer jusqu'à quatre.

La conception des EDA-S a visé trois objectifs : simplicité, robustesse et fiabilité. Manœuvrés par quatre membres d'équipage, ils ont une architecture de type « Roll On - Roll Off » : leurs deux portes permettent aux véhicules d'embarquer indifféremment par l'avant ou par l'arrière sur un pont de travail occupant toute la longueur du navire. Leurs capacités accrues, par rapport aux CTM qu'ils remplacent, leur permettent d'effectuer des navigations en haute mer et une amplitude d'activités plus importante. Les EDA-S permettent également une plus grande diversité d'embarquement et offrent une performance en navigation plus importante, tant en termes de manœuvrabilité que d'autonomie.

[#NotreDéfense](#)

ARMÉE DE TERRE

Des kits d'instruction « contre-IED » pour l'armée de Terre

106 kits d'instruction « contre-IED » seront livrés en unités d'ici la fin de l'année. Selon les vœux et orientations de la ministre des Armées, Florence Parly, la loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 a été conçue « à hauteur d'homme » avec un effort sans précédent destiné au soutien du combattant. Un équipement pour toujours mieux former

les soldats à lutter contre la menace majeure des IED (*Improvised Explosive Device*, engins explosifs improvisés, EEI) et une réponse à un triple objectif : prévenir la menace, traiter la menace et réduire les effets.

En complément de la formation reçue au pôle interarmées MUNEX (PIAM) par les moniteurs contre-IED d'unité élémentaire, ces kits d'instruction servent de support visuel aux moniteurs lors de leurs séances de sensibilisation au sein de leur corps d'appartenance. Ils permettent de présenter quelques reproductions de munitions (mines, obus et roquettes) ou de dispositifs (ceinture d'explosifs) rencontrés actuellement sur les théâtres d'opérations. Grâce à eux et aux plateaux pédagogiques accompagnant les munitions, la présentation et l'explication du fonctionnement des différents types d'EEI-IED sont rendues plus visuelles.



Des livraisons échelonnées

206 kits produits et livrés ;

106 kits en unités d'ici fin 2021 ;

100 kits en 2022 ;

Un ordre de priorité de livraisons déterminé :

- Les régiments d'infanterie, du génie, du train, les centres d'entraînement, outre-mer et étrangers et écoles d'application dans un premier temps.
- Les régiments de cavalerie, d'artillerie, de renseignement, régiments de transmissions, régiments du matériel, régiments ALAT, régiments FS et états-majors de brigade dans un second temps.

[#NotreDéfense](#)

ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

NRF 2022 : exercice de certification OTAN pour l'armée de l'Air et de l'Espace

A compter du 1^{er} janvier 2022, l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE) se verra confier le commandement de la composante aérienne de la force de réaction rapide de l'OTAN (*NATO Response Force* - NRF). Les aviateurs se préparent depuis plus d'un an à cette échéance internationale majeure. La NRF est une force multinationale, technologiquement avancée, constituée de composantes des forces terrestres, aériennes, maritimes et des forces spéciales. Rapidement déployable, elle peut fournir une défense collective et une réponse militaire efficace à une crise émergente



L'exercice *Steadfast Jackal*, qui se déroule du 24 novembre au 9 décembre 2021 sur la base aérienne 942 de Lyon Mont-Verdun, fait partie intégrante de cette phase d'entraînement et de certification. Il vise à tester et valider les capacités de l'AAE à planifier et conduire une opération aérienne interarmées et interalliés, dans les conditions prévues en cas de déclenchement de la NRF et selon les standards de l'OTAN définis pour assurer l'interopérabilité des moyens, organisations et procédures des différentes nations contributrices.

L'exercice, organisé sous la forme d'un *Computer Assisted Exercise* (CAEX), se tiendra au Centre air de planification et de conduite des opérations (CAPCO), nouvellement mis en service au sein de l'AAE. Il impliquera sur le site lyonnais 300 militaires, français et étrangers.

[#NotreDéfense](#)

POINT DE SITUATION DES OPÉRATIONS

Retrouvez le point de situation hebdomadaire des opérations [ici](#).



ÉVÈNEMENTS À VENIR

- **25 - 27 novembre** : 3^e édition du Forum innovation défense (FID) à l'Espace Champerret - Paris. Elle réunit tous les acteurs ministériels et leurs partenaires externes autour d'innovations soutenues par le ministère des Armées. Ouverture au public non professionnel le samedi 27 novembre. Lien pour s'inscrire [ici](#).
- **La Fabrique défense 2021**, sous le thème de la Défense, de la Jeunesse et de l'Europe, se tiendra à :
 - Lyon du 6 au 10 décembre.
 - Paris le 18 décembre

La Fabrique Défense est un concept unique et innovant. Adressé à la jeunesse, il rassemble l'ensemble de l'écosystème défense : ministère des Armées, partenaires institutionnels, entreprises civiles et de la défense, *think tanks*, associations, universités.

Contact Presse Opérations et CEMA : 09 88 68 28 65 / 28 66 - cab-cema-com.relation-presse.fct@def.gouv.fr



Produit par la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICOd)

Directrice de la publication : Yasmine-Eva Farès-Emery

Rédacteur en chef : CF Stanislas Gentien

Rédacteurs : CNE Brice Mautaint, Sarah Pineau, Pierre-Antoine Roger

Contacts Presse : 09 88 67 33 33 ou media@dicod.fr

Retrouvez-nous sur : www.defense.gouv.fr/salle-de-presse

